

Numéro 10

Janvier 2011

LE VAL DAVID INFOS







Notre village vu du ciel





LE MOT DU MAIRE

Nous laissons l'année 2010 dernière nous avec d'heureux évènements tels que l'ouverture de l'agence postale, l'installation de l'infirmière, la réfection de la cour de l'école et le début des travaux d'enfouissement des lignes rue Grande.

Notre village bouge grâce au dynamisme de l'équipe municipale qui réfléchit sans cesse à la façon d'améliorer la qualité de vie au Val David tout en préservant les finances communales.

2011 sera aussi une année pleine de promesses : la construction du bâtiment multiservices débutera à la fin du premier trimestre; le

permis de construire des deux logements locatifs aux Ormes sera déposé au cours du premier semestre.

Enfin, avec notre site Internet http://levaldavid.le-gea.fr vous pourrez obtenir des conseils ou être informés en temps réel des nouveautés telles que les arrêtés préfectoraux ou municipaux, les alertes, les annonces, les manifestations du CFLS.... Nous comptons sur vous pour relayer ces informations à vos voisins non connectés.

Notre objectif reste de veiller à votre bien-être et d'être à votre écoute. Et c'est pourquoi je m'associe aux conseillers municipaux et au personnel communal pour vous présenter nos voeux de santé, prospérité et sérénité.

Le Maire Monica LEMEILLEUR

Nosjoies

<u>Mariage</u>	
Axelle PRESSE et Grégory TILLARD	le 26 juin 10
Nadège LANDIER et Mathieu TRAHARD	le 18 septembre 10

<u>Naissances</u>	
Élouan CARDOT	le 24 février 10
Enorah TANGUY	le 25 mai 10
Sasha PICARD-ROUGIER	le 26 août 10
Margaux TRÉHOU	le 15 octobre 10
Axel THORETON	le 25 octobre 10
Jimmy LE BRAS	le 27 décembre 10

Nos peines

<u>Décès</u>	
Georges JEGO	le 02 février 10
Georges LEMEILLEUR	le 19 mai 10
Raymonde QUEMENER TREVET	le 20 décembre 10

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Infos pratiques	p. 3
Actualités	p. 4 à 8
A l'honneur cette année	p. 9
La vie du village	p. 10 à 16

Mairie du Val David 3 rue de la mairie 27120 LE VAL DAVID

* : 02 32 67 03 09 ~ 09 60 13 54 74 Courriel : mairielevaldavid@orange.fr Site : http://levaldavid.le-gea.fr

École du Val David 1bis chemin de l'église 27120 LE VAL DAVID

2: 02 32 67 88 54 ~ 09 64 23 28 50 Courriel: ecolevaldavid@wanadoo.fr

Agence Postale 3 rue de la mairie 27120 LE VAL DAVID 2: 02 32 34 61 34

INFORMATIONS PRATIQUES

COMITÉ DES FÊTES DES LOISIRS ET DES SPORTS DU VAL DAVID ET DE LA TRINITÉ				
Président du C.F.L.S. :	Thierry MOROY	tél. 02 32 67 02 34		
Loisirs créatifs :	Martine BAVAY	tél. 02 32 67 07 61		
Club du 3ème Age :	Jean~Claude OLLIVIER	tél. 02 32 67 06 78		
Peinture et dessin:	Thierry CORREA	tél. 02 76 12 00 14		
Théâtre:	Thierry MOROY	tél. 02 32 67 02 34		
Animations et Fêtes :	Dominique LEMEILLEUR	tél. 02 32 67 02 74		
Boules:	Jacques BOYARD	tél. 02 32 67 02 54		
Tennis de table :	Jean~François PICAT	tél. 02 32 34 84 25		
ANCIENS COMBATTANTS				
Président	Jacques BOYARD	tél. 02 32 67 02 54		
BOL D'AIR DU VAL DAVID ET DE LA TRINITÉ				
Président	Philippe GIRARD	tél. 09 50 39 05 07		
FOOTBALL CLUB DU VAL D'ÉVREUX				
Football adultes et enfants à partir de 6 ans	Roger PROST	tél. 02 32 67 05 14		
JUDO CLUB				
Judo du Cormier	Henri BARTHEZ	tél. 02 32 36 92 52		

Horaires et jours d'ouverture au public de :

- <u>secrétariat de mairie</u> Lundi - mardi - jeudi de 15 h à 18 h 30
- <u>La Poste</u>
 Mardi, mercredi jeudi et vendredi de 16 h
 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h
- <u>Cabinet de l'infirmière</u>

Tous les jours au 02 32 35 01 40

- <u>déchetteries Caër-Normanville, d'Évreux</u> Val Iton et St Laurent Guichainville
 - → Horaires d'été du 01/03 au 30/09 Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h Le dimanche de 9 h à 13 h
 - ⇒ Horaires d'hiver du 01/10 au 28/02 Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h Le dimanche de 9 h à 13 h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Le ramassage des déchets verts reprendra toutes les semaines à partir du 10 mars 2011.

Inscriptions rentrée scolaire septembre 2011

Les enfants nés en 2008 entreront en petite section de Maternelle. Vous pouvez, après les vacances de février, prendre contact avec Michel ROBERT, Directeur de l'école du Val David au 02 32 67 88 54.

Vous pouvez également le contacter si, à la suite d'un déménagement par exemple, il est prévu qu'un de vos enfants entre à l'école du Val David à la rentrée prochaine, quelque soit son âge.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'État, etc...).

Dès le 16ème anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les français, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Se présenter avec : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche



TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Vidanges toutes fosses
Cyril LESIMPLE
13 rue Marotte
27220 GROSSŒUVRE

2 : 02 32 31 29 34

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 04 OCTOBRE 2010

Augmentation du prix du repas de cantine scolaire

Le prix du repas de cantine n'a pas été révisé depuis le 1 er septembre 2006 ; hors les diverses charges ayant fortement augmenté depuis cette date, le Conseil décide de passer le prix de ticket de cantine de 3,96 \in à 4,00 \in à compter du 1 er janvier 2011, soit une augmentation de 1%

Augmentation des tarifs de location de la salle d'activités

En raison des charges qui ont subi une forte augmentation, le Conseil décide de réviser les différents tarifs ayant trait à la salle d'activités de la manière suivante:

Locations pour un week-end (samedi et dimanche)

- Locataires domiciliés sur la commune du Val David : 335 €
- Locataires extérieurs à la commune : 425€

Location d'une journée supplémentaire (grand week end)

- Locataires domiciliés sur la commune du Val David : 90 €
- Locataires extérieurs à la commune : 115 €

Location d'une journée (à titre exceptionnel samedi ou dimanche)

- Locataires domiciliés sur la commune : 168 €
- Locataires extérieurs : 215 €

Locations supplémentaires réservées au CFLS après accord de la municipalité : 77 \in

Réservations:

⇒ Arrhes: 80 €⇒ Caution: 763 €

<u>Indemnités de conseil et de confection des documents</u> budgétaires du trésorier

Madame le Maire expose à l'assemblée que les conditions d'attribution des indemnités allouées aux comptables publics exerçant les fonctions de receveurs des communes et établissements publics pour leurs prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable ont été fixées par différents arrêtés interministériels publiés au Journal Officiel du 17 décembre 1983.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

• De demander le concours de Monsieur Roland RICA receveur municipal pour assurer la confection des documents budgétaires, et de renoncer à ses prestations de conseils. De ce fait l'indemnité correspondant aux prestations de conseils ne lui est pas accordée.

Passage en non valeur des sommes non recouvrées

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que M. le Trésorier demande à ce que les sommes qui n'ont pu

être recouvrées entre 2004 et 2008 soient mises en non valeur.

Le Conseil Municipal décide :

Le passage en non valeur de 60.41 € pour l'exercice 2004, 186.77 € pour l'exercice 2005, 136.70 € pour l'exercice 2006, 230.00 € pour l'exercice 2007 et 218.30 € pour l'exercice 2008

Le transfert de somme 833 € du compte 022 « dépenses imprévues » au compte 654 « pertes sur créances irrécouvrables »

CONSEIL DU 13 DÉCEMBRE 2010

Remplacement des photocopieurs de la mairie et de l'école

Le Conseil décide de remplacer :

- le photocopieur de l'école qui est vétuste et ne peut être réparé,
- celui de la mairie, par un photocopieur couleur, ce qui permettra l'édition des bulletins municipaux et d'éviter ainsi d'avoir recours à un prestataire de services.

Approbation de la modification du POS

- Le Conseil décide d'approuver la modification du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle lui est présentée.
- La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et d'une mention dans le journal PARIS NORMANDIE.
- La modification du Plan d'Occupation des Sols approuvée est tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture.
- La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission au Préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Validation du logo communal

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du Grand Évreux Agglomération de composer un logo faisant apparaître notre rattachement à l'Agglomération d'Évreux tout en préservant notre identité en tant que commune.

Le Conseil accepte cette proposition et fait son choix parmi les modèles présentés ; le modèle retenu peut être consulté en Mairie.

<u>Validation des panneaux d'entrées du Grand Évreux</u> Agglomération

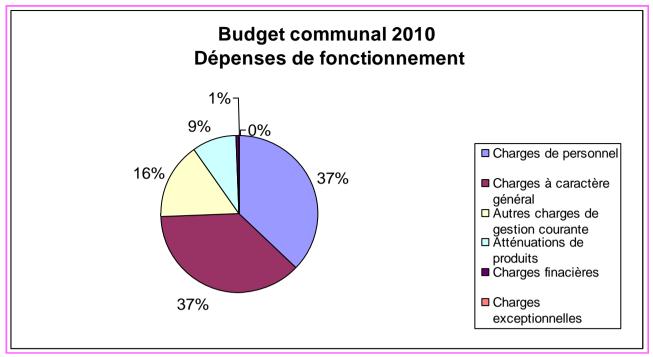
Le GEA propose de fournir des panneaux spécifiques indiquant les entrées dans l'agglomération sur toutes les communes qui composent les limites de la communauté. Le Conseil décide :

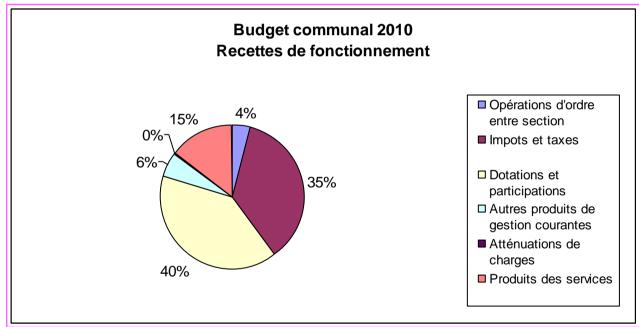
- De valider le modèle de panneau proposé par le GEA.
- D'autoriser le Grand Évreux Agglomération à poser des panneaux d'entrée d'agglomération sur notre commune.

J'arrose à l'eau de pluie

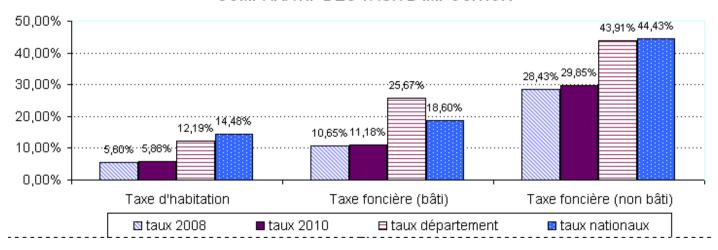
En moyenne, de 15 à 20 l/m² sont consacrés à l'arrosage du potager et du gazon. Ces besoins peuvent être couverts par la pluie. En plaçant un contenant au bas des gouttières vous récoltez entre 5000 et 7000 l par an pour une maison de 100 m² au sol.







COMPARATIF DES TAUX D'IMPOSITION



Le Conseil Municipal a décidé de donner une identité à notre commune en créant un logo, celui-ci permettra à chacun d'entre nous d'identifier notre village.

Vous reconnaîtrez le blason que vous connaissez ainsi que le nom de la communauté à laquelle notre commune adhère



CROTTES

DE CHIENS

Croiser quelqu'un à pied dans le village est toujours un plaisir. C'est l'occasion de se dire bonjour et d'échanger deux ou trois mots, même si c'est sur le temps qu'il fait c'est agréable et moins anonyme que de croiser la même personne en voiture!

Si la personne que l'on croise est accompagnée de son chien, pour peu que celui-là soit gentil, le plaisir est encore plus grand, on parle de l'animal, on lui fait une caresse.

Mettre le pied dans la M... crotte de chien, par contre, que ce soit le pied gauche ou le droit, ça met extrêmement de mauvaise humeur. Cela pourrait même pousser le plus doux des valdavidiens à se fâcher avec les amis des animaux ou encore leur donner l'envie de rapporter l'objet odorant du conflit au propriétaire de l'animal.

Alors, s'il vous plaît, chers amis qui vous promenez à 6 pattes, emportez avec vous un petit sac plastique qui vous permettra d'emporter jusqu'à la poubelle la plus proche l'étron malfaisant. De cette façon nous penserons toujours à vous avec amitié.

Entretien des abords de nos habitations

epuis des décennies les habitants du Val David entretiennent la partie publique autour de leur habitation. Certaines personnes, habituées peut être à d'autres méthodes, pensent que ce service doit leur être fourni par la municipalité, notamment financé par l'impôt de la collectivité. Il n'en sera pas ainsi au Val David où nous continuerons à entretenir et à embellir l'environnement de nos habitations.

<u>Un arrêté officialisant cet entretien a</u> été pris le 01 février 2007.

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Depuis de nombreuses années, le bulletin municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de notre village, avec la mise en service du site Internet officiel de notre commune, celui-ci sera disponible en ligne. Le bulletin ne sera plus distribué systématiquement mais vous sera remis en mairie sur simple demande, en effet, la commune souhaite s'engager dans une démarche plus écologique en consommant moins de papier. En vous connectant sur le site

« http://levaldavid.le-gea.fr »

et en vous inscrivant à la « new letter » vous serez informé de toute nouvelle information intervenue sur le site et en conséquence de la sortie du bulletin municipal.

Concernant les personnes qui n'ont pas Internet et notamment les personnes âgées nous continuerons, bien sûr, à glisser le bulletin dans leur boîte aux lettres sur demande.



AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

La cour de notre école au fil des années dégradée de manière importante, la pelouse ayant pratiquement disparu et des flaques d'eau apparaissant dès la moindre pluie. Il devenait urgent de procéder à quelques travaux.

Différentes propositions ont été étudiées et la municipalité a décidé de retenir la solution du gazon synthétique qui semblait la plus judicieuse.

C'est donc une surface totale de 400 m2 qui, après désherbage, décapage et préparation, a été recouverte de gazon synthétique. Nous avons profité de cette occasion pour renforcer la sécurité autour des jeux par la pose d'un sol amortissant de 100m2.

L'entretien de cette surface demande plus de temps (surtout lors de la chute des feuilles) mais ne pose pas de difficultés particulières.

Ces travaux ont été financés par la commune (50%) par le Conseil Général (40%) et par le Grand Évreux Agglomération (10%).

Travaux d'enfouissement rue Grande

Comme prévu, ces travaux visant à effacer les lignes aériennes EDF et France Télécom ont débuté fin octobre 2010.

La partie Génie Civil (tranchées, pose des lignes) ainsi que l'implantation de nouveaux lampadaires devraient être terminés mi janvier.

C'est au cours du 1^{er} trimestre 2011 que sera effectué le raccordement des particuliers (EDF puis France Télécom) et de l'éclairage public.

Au cours de cette même période les poteaux en ciment ou en bois qui supportaient les lignes aériennes seront supprimés



Vidange de fosses septiques Puisards - Bacs dégraisseurs

SCEA LE BIHANNIC

1 rue de l'église ~ GROSSOEUVRE 27220 St André de l'Eure Tél. 02 32 37 92 55 ELECTRO~MENAGER ELECTRICITE GENERALE TELE ~ HIFI ~ VIDEO

Ets LEBRUN ~ MARIE

Service après-vente - Livraison gratuite Une puissance d'achat et de conseil pour aller de l'avant 55 rue du Chanoine-Boulogne St André de l'Eure - Tél. 02 32 37 32 29

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Le POS qui régit le droit des sols sur la commune a été approuvé le 1er mars 2001.

Des modifications ont été apportées et portent sur le règlement de la zone UA (Urbanisable), sur les plans de zonage et sur les orientations d'aménagement 2001.

Une telle révision est prévue par l'article L123.13 du code de l'Urbanisme puisqu'elle ne comporte que des modifications mineures par rapport au POS initial.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Basculement de certaines zones classées II NA.h en I NA h (1)
- Basculement de certaines zones classées NAI en I NA h(1)
- Suppression, modification ou création d'emplacements réservés
- Possibilité d'employer des matériaux ou des techniques innovantes pour répondre à de nouvelles normes d'isolation et d'économies d'énergie
- Modifications portant sur les pentes de toitures (35° pour les toitures à 2 pentes et 40° pour celles à 4 pentes)

Cette révision ne remet pas en cause l'économie générale du document d'urbanisme initial. Au contraire elle offre la possibilité de construire à destination de l'habitat de manière raisonnée en ayant une vision prospective à court et moyen terme. Elle n'a pas non plus de conséquences directes sur l'environnement et le paysage. Elle permet aussi de clarifier, d'assouplir et de préciser certains points du règlement.

Le POS modifié est consultable en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

- UA : Zone agglomérée
- I NA.h: Zone d'urbanisation future, à vocation d'habitat (à court terme)
- II NA h : Zone d'urbanisation future, à vocation d'habitat (à long terme)
- NAI : Zone d'urbanisation future, à vocation d'équipement

Du changement pour les assainissements non collectifs

L'assainissement a pour objectif de protéger la santé et la salubrité publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées et pluviales notamment domestiques. Au fil du temps, la réglementation nationale sur l'assainissement a été précisée et complétée pour répondre à l'évolution des enjeux sanitaires et environnementaux. Elle est aujourd'hui fortement encadrée au niveau européen.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 puis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ont introduit les modifications suivantes :

- Les communes devront avoir contrôlé toutes les installations avant le 31 décembre 2012,
- Elles devront mettre en place un contrôle périodique dont la fréquence sera inférieure à 10 ans.
- Les communes pourront assurer, outre leur mission de contrôle, et éventuellement d'entretien, des missions complémentaires facultatives de réalisation et réhabilitation, à la demande des usagers et à leurs frais.
- Les communes pourront également assurer la prise en charge et l'élimination des matières de vidange.
- Les agents du service d'assainissement auront accès aux propriétés privées pour la réalisation de leurs missions.
- Si à l'issue du contrôle, des travaux sont nécessaires, les usagers devront les effectuer au plus tard 4 ans après, sachant que les travaux ont d'abord pour objet de remédier à des pollutions pouvant avoir des conséquences réellement dommageables pour le voisinage ou l'environnement. Les travaux demandés doivent donc rester proportionnés à l'importance de ces conséquences;
- Les usagers devront assurer le bon entretien de leurs installations et faire appel à des personnes agréées par les préfets de département pour éliminer les matières de vidanges afin d'en assurer une bonne gestion.
- Afin de mieux informer les futurs acquéreurs, un document attestant du contrôle de l'ANC devra être annexé à l'acte de vente à partir du 1er janvier 2011.

Vous pouvez avoir des informations plus détaillées en suivant le lien ci-dessous :

http://assainissement.developpement~durable.gouv.fr/recueil.php

Un chevalier à l'école du Val David

Même s'il n'habite plus notre commune, Michel Robert est une figure incontournable de la vie de notre village. Sur ses 33 années d'enseignement, 29 se sont passées au Val David.

En 1978, Michel croisa pour la première fois le chemin des écoliers de notre commune lors d'un remplacement.

C'est en tant que titulaire qu'il est revenu au Val David en 1982. A l'époque, l'école était scindée en deux parties pour accueillir une

quarantaine d'élèves : l'actuelle classe des Grandes sections-CP, avec le préau et les toilettes, et une autre dans l'actuel bureau de la mairie.

L'année suivante, il succéda à Mme Guillemain au poste de directeur.

1990 fut l'année d'une première extension de l'école avec l'actuelle classe des CM, la salle de jeux et une classe pour accueillir les sections maternelles conduites par Valérie, sa future femme.

Enfin, en 1995, la quatrième classe, son bureau et la « tisanerie » furent construits. Aujourd'hui, l'école compte 89 enfants répartis en quatre classes et huit niveaux.

En 29 ans, il n'y eut que sept instituteurs titulaires (1). Cette stabilité qu'a su maintenir Michel est certainement l'une des raisons de la qualité de l'enseignement dans notre école.

Plus de 300 élèves sur deux générations (certains sont maintenant des parents d'élèves du Val David) ont pu ainsi être instruits par ses soins et bien outillés pour aborder la vie de collégien.

Au cours de toutes ces années, Michel a pu voir l'évolution des programmes et des élèves. Il en parle en ces termes : « Maintenant les conditions d'enseignement sont différentes, on fait plus de discipline qu'auparavant, il faut plus canaliser les élèves... Les enfants ne sont ni plus ni moins brillants qu'avant mais ils sont soumis à beaucoup plus de matières différentes. Si autrefois l'enseignement se concentrait sur les matières de base comme le français mathématiques, de nos jours les élèves ont plus de connaissances variées : l'anglais, l'informatique, l'histoire de l'art complètent les programmes ».

Michel entretient, dans sa relation avec les enfants, des valeurs primordiales tel le respect mutuel :

« On ne peut demander le respect des enfants que si on les respecte soi-même. Il faut être le plus juste possible tout en gardant l'autorité nécessaire au bon fonctionnement d'une école. C'est un respect mutuel : quand les enfants me disent bonjour ou bonsoir, je leur réponds individuellement, même si je dois le répéter une multitude de fois matins et soirs ».



Sa principale satisfaction est de voir que les anciens élèves reviennent régulièrement avec beaucoup de plaisir et de nostalgie vers cette école. Quand il regarde ses anciennes photos de classe, il sait encore donner un nom pour chaque élève.

Il raconte avec émotion cette anecdote qui restera gravée à jamais dans ses souvenirs : un jour, un élève difficile, parti du Val David depuis une dizaine d'années, est revenu le voir un soir à la sortie de l'école. Il

voulait le remercier de lui avoir appris le respect.

La confiance que lui montrent les parents, la bonne entente avec ses autres collègues, les relations cordiales avec la municipalité, ont fait que Michel s'est plu et est resté dans notre école bien qu'il pensait, au départ, rapidement évoluer vers une grande direction.

Il tient d'ailleurs à remercier l'ensemble des municipalités avec lesquelles il a travaillé et qui ont œuvrées pour que l'école du Val David devienne un lieu où il est agréable d'apprendre et d'enseigner, grâce à des locaux sans cesse rénovés et des moyens de qualités (tels le tableau numérique qui a redonné un nouveau souffle dans la manière d'enseigner, et l'accès à la piscine de la Base).

Ce 7 janvier, Michel ROBERT a été nommé chevalier de l'ordre des palmes académiques. Ces palmes récompensent une belle fidélité à l'enseignement dans notre commune et l'excellent travail effectué avec son équipe pédagogique.

Ce fut une surprise pour lui et une belle émotion, surtout que cela se produit alors qu'il est encore en activité. Le fait que la municipalité propose une petite cérémonie officielle valorise d'autant plus cette récompense.

En plus des palmes, 2010 fut pour Michel une année exceptionnelle où il aura été grand-père pour la première fois et où, en supporter inconditionnel de l'ASM Clermont Auvergne, il aura vu son équipe de rugby favorite soulever son premier bouclier de Brennus.

N'oublions pas que Michel est un sportif : joueur de rugby à l'école normale et à la RTC puis joueur de football avec les matinaux du FCVE, il continua sa vie sportive par la course à pied avec 15 marathons à son actif et de bien plus nombreux semi-marathons.

Sa carrière est loin d'être finie, mais quand on lui parle de retraite, il n'imagine pas quitter sa Normandie adoptive, lieu où demeurent ses amis. Il continuera de voyager, ira peut-être visiter les îles grecques, le Maroc, la Turquie ou la Tunisie. Mais le voyage qu'il préférera, c'est un retour régulier aux sources, sur ses terres d'Auvergne, au milieu des Puys, paysages nécessaires à son équilibre.

(1) Les enseignants en place aujourd'hui sont : Valérie Robert (PS – MS) arrivée en 1990, Estelle Stil (GS – CP) arrivée en 1995, Annie Lintanff (CEs) arrivée en 2008 et donc Michel Robert (CMs).



Visite de l'évêque le 28 Janvier

Après une messe d'ouverture à Guichainville (photo), Mgr Nourrichard, évêque d'Évreux, a effectué une visite pastorale dans notre secteur « Notre Dame du Grand Sud ď'Évreux ».

Ainsi, le 28 Janvier 2010, accompagné du Père Jean-Marc Le Cam, il a pu visiter l'église du Val David et rencontrer les paroissiens présents. Il a été accueilli par l'équipe d'animation locale et les élus : ambiance chaleureuse, simple et sympathique autour d'une boisson chaude.

La Compagnie du Val'Dell Arte



Une année soutenue grâce à la création de « L'album de famille » une pièce mise en scène par Jean François Picat construite autour de sketchs, nouveaux ou anciens, accueillant deux ex-juniors de la section théâtre

(Marine Picat et Juliette Confais). Cette pièce a été présentée 4 fois avec succès (dans et hors du VD) et a permis de réaliser une très belle saison malgré un effectif réduit.

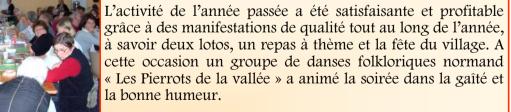
La section a également participé à la fête du village en présentant le vendredi soir un spectacle d'un artiste local « Kankone » (photo de droite) et le samedi en organisant « Fest In Val Rock » le premier festival rock amateur du Val David.



Une nouvelle pièce est prévue pour la prochaine saison avec l'arrivée de deux comédiens. Bien entendu elle sera présentée au Val David. Une participation de la troupe à la manifestation « Parlez-moi d'amour » de Guichainville est également envisagée le 12 février 2011.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis soir et les vendredis hors locations de salle.

Animations et Fêtes





Section « 3ème âge »

Une nouvelle section 2010 très active avec une trentaine de membres. De nombreuses marches ont eu lieu et sont prévues cette année (voir calendrier sur le blog du CFLS). Plusieurs conférences sur tout sujet ont été organisées et couronnées de succès (grâce au nouveau vidéo projecteur). Des excursions hors du village sont souvent proposées.



Soirée contes

Belle rencontre celle aue du vendredi 21 mai 2010. Le club du 3ème âge et le bol d'air du VDT ont animé ensemble la soirée contes qui a eu lieu ce iour 1à. Des membres des deux associations





raconté ont quelques-uns des histoires qu'ils aiment bien aux enfants qui étaient venus. Cela a bien plu aux petits et aux grands et devrait y avoir nouvelle édition en 2011.

Sortie nature au Val David

Le mardi 29 juin 2010 a eu lieu une sortie nature au Val David. Elle était organisée par la LPO en partenariat avec l'association "le bol d'air du VDT", qui

organise le ramassage scolaire à pied dans la commune.

Nous sommes allés à la rencontre des derniers oiseaux de la journée, partant de la mairie, nous avons suivi à l'envers, le parcours de la ligne bleue du pédibus, poursuivi jusqu'à la mare devant la mairie de La Trinité, où les hirondelles nous ont fait un festival : elles venaient raser la surface de l'eau pour boire, puis nous sommes rentrés par les champs et les bois.



La sortie s'est achevée par un pique-nique léger en écoutant la chouette chevêche. Ce rendez vous, qui

est devenu traditionnel est déjà prévu pour la prochaine saison avec toutefois des évolutions notables : il aura lieu plus tôt en saison : le 10 avril, un dimanche donc, et il aura lieu le matin : rendez-vous à 9h30 devant la mairie.

La raison de cette évolution est que d'une part les oiseaux du printemps le matin sont plus faciles à voir et à entendre mais surtout, nous pousserons la petite randonnée (2h30 pour 6km environs) jusqu'à Berniencourt où nous devrions pouvoir

observer quelques habitants de la mare : grenouilles, libellules et peut-être des tritons.

Les enfants sont les bienvenus, comme d'habitude. Cette sortie nature sera inscrite dans les "rencontres du hérisson" ainsi que toutes les animations natures gratuites de Haute Normandie. Ce petit livret sera disponible à la mairie comme chaque année.

Carnaval de l'école

Les enfants de l'école du Val David, rejoints par plusieurs parents, ont défilé déguisés dans les rues de la commune pour Carnaval.



Judo club

Les professeurs du judo club, Henri Barthez et Alain-Ludovic Chacon, sont plus que satisfaits du début de saison. Avec un effectif stable, les jeunes judokas se sont bien comportés lors des compétitions départementales. Grâce à un groupe dynamique, nos poussins Émilie Berthier et Colin Fievez nous ont ramené chacun une médaille d'or début décembre. Les cours ont lieu le dimanche matin de 9h à 10h30 pour les enfants, de 10h30 à 12h pour les adolescents et les adultes.

Le Mille club c'est aussi un cours de gym, qui à lieu tous les lundis à 19h, dans une ambiance familiale, et un terrain de tennis.

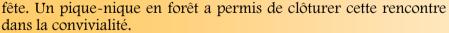
Il n'est pas trop tard pour vous inscrire à l'une de ces trois activités. L'équipe dirigeante reste à votre disposition pour tout renseignement.

Vous pouvez contacter de M. Barthez au 02.32.36.92.52

Fête de l'école le 26 Juin

Dans le cadre de la fête de l'école, les familles Girard et Schmitt ont organisé un rallye à pied dans le village sur le thème de la nature et des oiseaux. Le coq de l'église, le canard de l'aire

des oiseaux. Le coq de l'église, le canard de l'aire de jeu, les trois merlettes ainsi que l'aiglette d'azur étaient de la partie. Les familles Grippon et Touchard sont arrivées avec le plus grand nombre de points et auront la tâche d'organiser la prochaine







Rébecca Valentic

votre Photographe - Plasticienne

Mariages, naissances, anniversaires, etc.

-20%

sur les travaux photos pour les habitants du Val David

06 17 49 13 27 rebecca@volim.fr - www.volim.fr

Exposition de la Charité du Val David à Évreux

La Confrérie de Charité du Val David a exposé à l'Office du Tourisme d'Évreux au mois d'Octobre 2010. Cette Confrérie, sous l'égide de Saint Sébastien, a été créée en 1628 et s'est éteinte en 1956.

Petit rappel historique : C'est au milieu du 14ème siècle que nous constatons pour la première fois l'existence des Confréries de Charité Normandes, au début des grandes épidémies de peste.

Tous ces Charitons bénévoles se recrutent dans tous les rangs de la Société : artisans, bûcherons, agriculteurs, maires, P.D.G, etc. Ces Confréries de Charité sont mi-laïques, mi-religieuses. Elles ont aussi un

rôle social dans les communes les plus retirées.

Pour cette exposition à Évreux, de nombreux ornements ont été prêtés.

Sur cette vue, on aperçoit au premier plan le drap mortuaire qui était destiné exclusivement à l'enterrement des Frères et Sœurs de la Charité. C'est le plus beau des trois draps mortuaires dont disposait cette Charité. Il a été fabriqué en 1903 et a été brodé en fil d'argent et d'or. Disposé en quatre quartiers. Dans chacun de ces quartiers, on peut apercevoir l'effigie de Saint Sébastien, le Saint Patron de la Charité du Val David.



Tennis de table

La section « Tennis de table » se réveille !

Vous souhaitez vous détendre en pratiquant une activité sportive accessible à tous, enfants et adultes?

Vous pouvez appeler:

• Jean-François: 02 32 34 84 25

Steve: 06 50 27 57 83David: 06 21 10 58 83

Bienvenue Bienvenue Auger Production de légumes champs. légumes champs. Horaires d'ouverture: Le Vendredi : de 14h30 à 19h Le Samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h Venez découvrir nos paniers de légumes et de produits fermiers!

Les Boulistes du Val David

La section « boules » vient de nommer son bureau, vous pouvez joindre son Président Jacques BOYARD au 02 32 67 02 54, si vous souhaitez taquiner le cochonnet.

Les Loisirs créatifs

La section Loisirs créatifs vous accueille tous les mardi à partir de 14 h à la salle d'activités. Vous pouvez joindre Mme Martine BAVAY au 02 32 67 07 61.

Cérémonie du 11 novembre 2010

C'est par très mauvais temps (vent et pluie) que les membres de l'association des Anciens Combattants ont honoré leurs morts et se sont rendus sur les monuments de Cierrey, Le Vieil Évreux, Le Val David et La Trinité.







Le Val David et les Impressionnistes











Cette année l'Office du Tourisme a lancé le "Festival Normandie Impressionniste". Dans ce cadre, Le Val David s'est associé aux autres communes du bassin de vie pour organiser un pique-nique géant avec bal guinguette. Le soleil était au rendez-vous et tous ont pu apprécier les jeux d'antan (quille, grenouille, échasses, croquet...). Des peintres ont répondu à l'invitation et ont proposé une exposition sur le thème de l'eau. Expérience très appréciée et à renouveler!

Les Chevalets du Val David

La section « Dessin-Peinture » se réunit tous les lundis soir à 18 h à la salle d'activités et invite les amateurs à venir les rejoindre. Thierry CORREA, son président vous attend au 02 76 12 00 14.

Repas des Anciens



C'est le dimanche 5 décembre que s'est déroulé le repas des anciens; une cinquantaine de convives avaient répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, et Guy Lefrand, notre Député, et Anne Mansouret, notre Conseillère Générale Régionale, nous ont accompagnés tout au long de cette journée.

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur et certains invités ont pu évoluer sur la piste de danse à l'appel d'Yvette notre accordéoniste/ animatrice.



Arbre de Noël de l'école le 17 Décembre

Malgré des conditions météorologiques exécrables, de nombreux parents sont venus écouter leurs enfants interpréter les chansons qu'ils avaient préparées avec leur instituteur respectif. Les écoliers ont ensuite été récompensés par des cadeaux distribués par le Père Noël en personne. De

leur côté, les délégués des parents d'élèves

> avaient préparé un apéritif maison pour les plus grands. Moment convivial donc, apprécié de tous.







Vœux du maire

La cérémonie des voeux 2011 s'est déroulée en présence d'invités prestigieux. En effet, Michel ROBERT, s'est vu remettre les palmes académiques par Monsieur Jean-Louis. DEBRÉ Président du Conseil Constitutionnel.

Après avoir remercié les bénévoles et les employés communaux, Mme le Maire a laissé la parole à Dominique LEMEILLEUR qui a

présenté Matthieu MOMPER: candidat au "4L TROPHY", raid humanitaire qui l'amènera au Maroc afin de distribuer des fournitures scolaires aux écoliers des villages traversés par le rallye.















Dates à retenir

Loto ----- 13 février Théâtre---- 20 et 21 mai Repas à thème ----2 avril Fête du village --- 18 et 19 juin Sortie nature---- 10 avril Tournoi FCVE --- courant juin

La Section Animations et Fêtes met à votre disposition divers matériels :

- 2 Chapiteaux de 10m sur 3m
- 1 chapiteau de 5m sur 8m
- Tables et bancs
- Vaisselle et couverts
- Cafetière

Moyennant une contribution calculée au plus juste. Renseignements au

- 02 32 67 02 74 (+ répondeur)
- 02 32 67 08 11 (+ répondeur)

GF CHAUFFAGE Au service de Votre Confort

Plomberie - Sanitaire



02.32.36.17.07



Gilles FRECHON

13, chemin de la mare Aubé 27120 VAL DAVID

□ □ 02.32.36.17.07

gfchauffage@yahoo.fr

ASSOCIATION

ADEF (1)

Pour tout renseignement (Prise en charge, exonération...),



FRANCE DOMICILE

NOS SERVICES: aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements, tâches ménagères, courses, préparation des repas, entretien du linge, garde, démarches administratives, écoute, présence et coordination...